



Favoriser la relève

Martine Giguère

Quels sont les arbres à abattre et les tiges à conserver pour assurer la relève dans une érablière?

« **L**es acériculteurs ont tendance à effectuer beaucoup de ménage dans la régénération. Souvent, ils veulent faciliter la circulation », indique Vincent Poisson, ingénieur forestier coassocié de ProForêt Consultants et conseiller du Club acéricole du Granit. L'aménagement acéricoforestier vise le maintien de la productivité de l'érablière à long terme. D'une part, on recherche une structure inéquienne où l'on trouve un grand nombre de jeunes pousses de faible diamètre, comparativement à une plus petite quantité d'un grand diamètre. Lorsque les tiges vont grossir, on choisira les plus belles. « Habituellement, on garde une tige tous les mètres ou mètres et demi, peu importe l'essence », précise Vincent Poisson. On suggère de maintenir un



© Beatrix Sallas

minimum de 10 % d'essences compagnes. Cette biodiversité s'avère importante car, en se décomposant, les feuilles, les branches et les racines libèrent des éléments nutritifs qui permettent de maintenir un équilibre nutritionnel dans le sol. La couverture par les tiges empêche aussi l'invasion par la fougère.

D'autre part, un aménagement adéquat assurera une croissance optimale des érables et une cicatrisation rapide des trous d'entailles. « L'élimination des tiges malades ou présentant des défauts importants favorisera la croissance de celles dotées d'un haut potentiel acéricole, mais aussi d'essences compagnes de haute valeur commerciale », indique l'ingénieur forestier. Généralement, les érables présentant des défauts tels que chancres, champignons, etc. laissent entrer l'air dans le réseau de la tubulure et nuisent au rendement de l'érablière. « Une seule fuite pénalise tout le réseau », rappelle Vincent Poisson.

TOUS LES 15 ANS

« Les travaux d'aménagement se coordonnent en même temps que la rénovation de la tubulure, soit tous les 15 ans. On prélève en moyenne de 15 à 20 % des tiges, selon la densité de la surface terrière », souligne M. Poisson (voir l'encadré *Densité de la surface terrière*). Évidemment, il faut sortir le bois mort, mais souvent des arbres d'apparence saine doivent être coupés. Ils sont choisis en fonction de leurs défauts. « Les défauts n'évoluent pas tous à la même vitesse et ne génèrent pas nécessairement des impacts similaires. Leur positionnement sur l'arbre influence aussi le choix de l'abattre ou non », poursuit M. Poisson. Un système de classement de priorité de récolte développé par l'ingénieur forestier Bruno Boulet permet d'identifier selon quatre catégories de défauts les arbres à abattre (voir l'encadré *Catégories de défauts*). « Le classement a été adapté pour refléter une rotation de coupe de 10 à 15 ans appliquée dans les forêts privées », spécifie Vincent Poisson. On utilise également le pourcentage de pourriture s'attaquant à un défaut pour classer l'arbre dans l'une des catégories. « On insère dans le chancre ou la blessure un couteau de poche. Si on enfonce le couteau de 5 cm dans un arbre de 20 cm et plus de diamètre, le défaut est classé comme étant une pourriture. Lorsque le bois est dur, l'arbre est classé C », explique Vincent Poisson. Lorsqu'un défaut couvre plus d'un quartier de

Catégories de défauts

- Arbre classé M (Mortalité) : présente des défauts suffisamment importants pour compromettre sa survie à court terme, soit d'ici la prochaine coupe d'aménagement (15 ans). Source de fuite dans le système de collecte.
- Arbre classé S (Survie) : présente un défaut important, mais sa survie n'est pas compromise d'ici la prochaine récolte de bois. Source de fuite dans le système de collecte.
- Arbre classé C (Conservation) : présente un ou des défauts dont la dégradation est lente ou n'occasionne pas de perte de bois sain.
- Arbre classé R (Réserve) : ne présente pas de défauts ni d'anomalies affectant la santé ou la qualité de l'arbre.

Bruno BOULET. *Guide des défauts et indices de la carie des arbres : Guide d'interprétation, 2^e édition*, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Publications du Québec, 2007, 317 pages.

Densité de la surface terrière

La densité de la surface terrière représente la mesure de surface des souches en m²/ha. Généralement, on vise un minimum de 24 à 26 m²/ha. Lorsque ce seuil est dépassé, il faut procéder à une éclaircie. En dessous de 20 m²/ha, la luminosité est trop importante, ce qui favoriserait, entre autres, l'établissement de framboisiers et de fougères.

l'arbre, il sera automatiquement classé S ou M. Les blessures occasionnées par le frottement de machinerie constituent toutes des portes d'entrée de maladies. « Tant que la blessure est exposée à l'air, l'arbre présente un risque. Pour se défendre, ce dernier injectera un composé toxique dans la zone blessée », explique Vincent Poisson. Dans certaines érablières, la proportion d'arbres classés M peut atteindre 30 à 40 %. « On respecte toujours le seuil de 20 m² de superficie terrière; on écourte plutôt la période d'intervention », mentionne l'ingénieur. Tous les arbres classés C ne passeront pas nécessairement à la classe S ou M lors de la prochaine récolte. À l'opposé, la présence d'un champignon de la grosseur d'une pièce de monnaie est un signe que le dommage à l'intérieur de l'arbre est avancé. « C'est pourquoi on conseille aux producteurs de faire évaluer leur érablière par un professionnel. Une coupe forestière mal réalisée ou trop intense aura un effet néfaste sur la santé des arbres et sur l'ensemble de l'écosystème de l'érablière », conclut Vincent Poisson.



© Beatrix Solas



Voir la forêt d'un autre œil



1

Gérard Landry/MRNF



L'ingénieur forestier Vincent Poisson a sélectionné cinq défauts fréquemment observés dans les érablières. Il offre des journées d'identification des défauts en forêt.

Dépérissement. On classe les érables à sucre M lorsque la perte de feuillage atteint plus de 50 %. Ce phénomène, de plus en plus généralisé dans les érablières au Québec, est causé par les pluies acides. Les dommages aux érables sont variables, mais il faut intervenir avant la perte du feuillage de 50 % ou plus.

Perceur de l'érable. Les producteurs connaissent bien cet insecte ravageur. Il cause la mort du cambium et de l'écorce

de l'arbre classé S ou M, selon l'ampleur de la décomposition et le nombre de quartiers affectés.

Chancres en cible. Les chancres en cible (necrotien, eutypelléen, du noyer cendré) sont des champignons causant la mort du cambium de

l'arbre, mais qui ne décomposent pas le bois. La blessure en surface risque d'être infectée par des champignons dégradateurs de bois (pourriture). Si ce dépôt n'est pas pourri, l'érable est classé C, et si la pourriture excède 5 cm et que la largeur du défaut excède deux faces, il est classé M.

Trou de grand pic. Les oiseaux s'attaquent uniquement aux arbres aux prises avec des pourritures. Peu importe le nombre ou la profondeur du trou, l'arbre sera classé S.

Hydne septentrional (*Climacodon septentrionalis*). Ce champignon décompose le cœur de l'arbre classé M. On le retrouve occasionnellement chez les érables de 30 cm et plus.



Gérard Landry/MRNF



Gérard Landry/MRNF

